



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 2 du 03 septembre 2019



### Campagne 2019-2020

#### A retenir cette semaine :



#### Colza

- Faible croissance des colzas dans les secteurs les plus secs.
- Attaques de petites altises plutôt contenues pour le moment.
- Présence de repousses de céréales suite aux orages.
- Mise en place des cuvettes jaunes.

Colza p 02

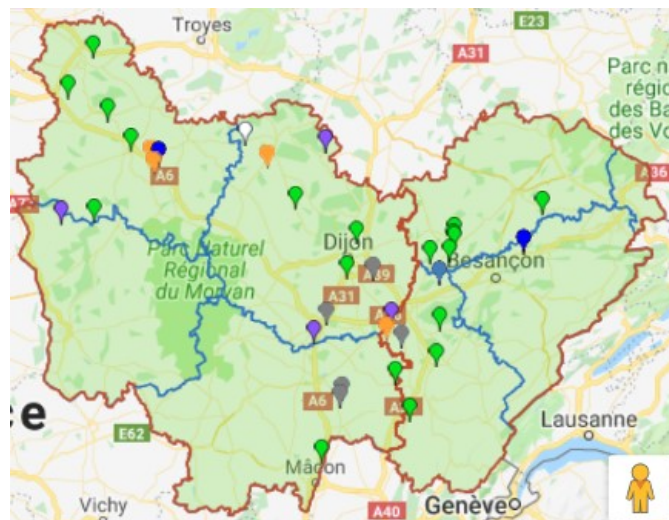
Tournesol p 08

Betteraves p 08



### Réseau 2019-2020

Le réseau BSV Bourgogne-Franche-Comté est actuellement en train de se constituer. Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 29 parcelles.

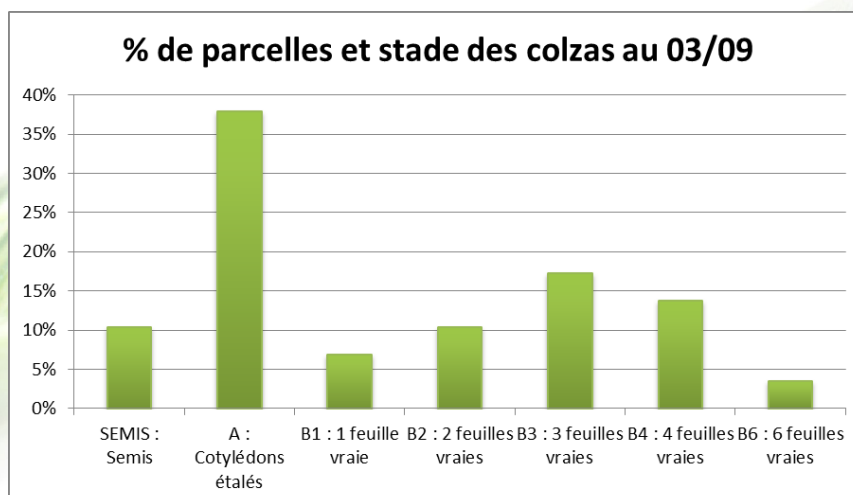


### Stades des colzas

Le temps reste sec pour ce début de campagne. Les semis sont quasiment terminés.

Les dernières parcelles semées n'ayant pas reçu de pluie restent en terre. La majorité des parcelles du réseau est au stade cotylédons. Quelques parcelles dépassent le stade 3 feuilles, essentiellement localisées à l'est de la région, plus arrosée.

Nous sont aussi signalées de nombreuses difficultés liées au sec : levées très hétérogènes, densités de peuplement très faibles, forte variabilité de stades intra parcellaire... Des resemis ont parfois eu lieu, dans d'autres cas l'avenir des parcelles est incertain.





## Mise en œuvre des pièges

### Les pièges doivent être mis en place dès l'implantation des colzas.

Ils permettront d'appréhender l'arrivée des insectes en temps réel et de façon très locale pour avoir une lutte contre les ravageurs qui soit adaptée, efficace et raisonnée.

Les pièges sont essentiels pour pouvoir utiliser les seuils de nuisibilité et mesurer les risques sur les parcelles de colza.

Avant la levée de la culture puis en complément de l'observation des plantes, les pièges nous informent sur l'arrivée des ravageurs et leur activité.

### Pièges à limaces :



*Pièges à limaces (Terres Inovia)*

Avant la levée de la culture, l'observation des limaces grises et noires se fait à l'aide de 4 pièges de 25x25 cm préalablement humidifiés par trempage, éloignés d'au moins 5 mètres les uns des autres.

Pour fixer les limaces et faciliter le comptage, il est possible de rajouter quelques granulés anti-limaces sous le piège.

Cette observation nécessite une attention particulière. En effet, le relevé des pièges doit s'effectuer en début de matinée en conditions fraîches et humides et en « grattant » la terre sous les pièges car les limaces sont généralement abritées entre les mottes dans les premiers cm du sol.

### Les cuvettes jaunes :

Elles se placent au niveau de la végétation sauf pour les grosses altises (altises d'hiver) ou la cuvette doit être enterrée.



*Cuvette enterrée, Terres Inovia*



*L. Jung, Terres Inovia*

Pour capturer l'altise d'hiver ou grosse altise, la cuvette doit être enterrée, bord supérieur à 1-2 cm au dessus du sol.

La plupart des insectes sont attirés par la couleur jaune. L'altise d'hiver fait exception.

On enterre la cuvette dans le sol pour favoriser les captures à l'occasion de ses sauts (piège d'interception). Les altises doivent pouvoir tomber dans le piège au fil de leur avancée dans la parcelle.



Cuvette en végétation, Terres Inovia

Pour les autres insectes, la cuvette doit être toujours comme « posée » sur la végétation.

#### Quelques conseils d'usage pour que les pièges soient attractifs :

- Positionner le piège dans le champ en tenant compte des vents dominant et de la proximité d'une ancienne parcelle de colza.
- Remplir la cuvette avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de mouillant de type liquide vaisselle (pas trop). Prévoir un bidon plein de ce mélange qui reste dans la parcelle pour faire le niveau de la cuvette.
- Eviter les piétinements qui modifient le contexte de végétation. Si nécessaire, déplacer la cuvette.
- Nettoyer la cuvette jaune pour qu'elle reste attractive. Si la couleur jaune est « passée », changer la cuvette.
- Relever le(s) cuvette(s) toutes les semaines : filtrer les insectes et éventuellement les laisser sécher pour faciliter leur reconnaissance, remplacer l'eau régulièrement, repositionner la cuvette en fonction de la hauteur de la végétation.

### **Ravageurs**

Les premiers insectes susceptibles d'être observés dans les cuvettes sont les petites altises (ou altises des crucifères). Attention à ne pas les confondre avec les grosses altises (ou altises d'hiver) qui, en général, arrivent plus tard, vers la mi-septembre.

### **Altises des crucifères ou petites altises**

Il s'agit d'un petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2,5 mm.



Morsures de petites altises sur jeunes colza, E. Joudelat (CA89)



Petite altise bicolore sur colza, P. Chopard (CA39)



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



### Grandes cultures n° 2 du 03 septembre 2019

- **Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.
- **Seuil de nuisibilité** : 8 pieds sur 10 portants des morsures **et** 25% de la surface foliaire détruite.

**La vigilance doit se porter en priorité en bordure de parcelle.**

**Dans les zones où des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraîne un déplacement de population, et donc augmente le risque.**

- **Observations** :

13 parcelles signalent la présence de morsures d'altises. Le seuil de nuisibilité est atteint à COULMIER-LE-SEC (21). Les dégâts sont indiqués un peu plus nombreux en bordure de parcelle.

Parcelles	% de surface foliaire détruite (parcelle entière) Seuil > 25%	% de plantes avec morsures (parcelle entière) Seuil > 80%
ANNOIRE (39)		1
AUXERRE (89)	5	5
BILLY SUR OISY (58)		5
BOUHY (58)	5	5
CORCELLES-LES-ARTS (21)	5	2
<b>COULMIER-LE-SEC (21)</b>	<b>30</b>	<b>100</b>
CRAVANT (89)	5	5
FROLOIS (21)	10	30
RECEY SUR OURCE (21)		5
SAINT AUBIN (39)		8 (90 en bordure de l'ancien colza)
SAINT-CYR-LES-COLONS 1 (89)	10	100
SAINT-CYR-LES-COLONS 2 (89)	2	70
SALIGNY (89)	5	30

En cuvette : des petites altises sont piégées à SAINT-CYR-LES-COLONS (89).

Hors réseau, la présence de petites altises est aussi signalée, avec ou sans dépassement de seuil selon les situations et la dynamique de levée.

Par ailleurs, des fortes populations de petites altises ont été observées cet été, dans les autres cultures (tournesol, sorgho, ...) sans préjudice, ainsi que dans les jardins des particuliers avec notamment des dégâts sur choux.

- **Analyse du risque** :

- **pour les colzas qui viennent d'être semés ou en cours de levée, le risque est faible.**





- **pour les colzas qui sont entre le stade cotylédons et le stade 3 feuilles**, et qui ont du mal à se développer du fait des conditions sèches, le risque est moyen à élevé. Surveiller les bordures de parcelles en priorité. La vigilance est de mise, d'autant plus si la croissance du colza est perturbé par le sec.



Remarque : il est possible selon la pluviométrie que les repousses de colzas de l'année dernière lèvent en même temps que les colzas de l'année. Dans ces conditions le risque de déplacer les petites altises en détruisant les repousses à proximité est accru. Attendre que les nouveaux aient dépassé la période de risque (4-5 feuilles) est préférable.

### Limaces

Le colza est particulièrement appétant pour les limaces. Il convient d'être attentif entre la levée et le stade 3-4 feuilles. Le risque diminue lorsque la levée et l'atteinte du stade 4 feuilles se font rapidement. Le risque est accru sur sol avec résidus pailleux et fraîcheur.

- **Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.
- **Seuil de nuisibilité** : il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour les limaces mais en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu.
- **Observations** : Des dégâts sont observés à CRAVANT (89), AUXERRE (89) et SAINT LOTHAIN (39) avec respectivement 30, 10 et 5 % de la surface foliaire détruite.
- **Analyse du risque** :  
Le risque est assez faible actuellement.  
Maintenir la vigilance après les épisodes pluvieux, en particulier dans les parcelles avec beaucoup de résidus pailleux.



### Punaises

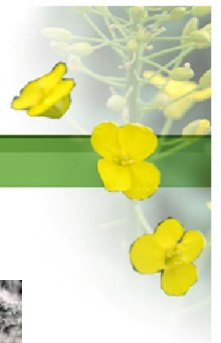
Des punaises (*Nysius cymoides*) sont signalées en quantité parfois importante dans certaines parcelles, en lien avec le climat chaud et sec de cet été. Elles ont aussi été observées en grandes quantités dans des maisons d'habitation. Des recherches sont en cours pour connaître les causes de cette pullulation.

Les larves à la recherche de nourriture peuvent s'arrêter sur les jeunes colzas, mais aussi les légumineuses, les chaumes de blés... Les symptômes se traduisent par un flétrissement des plantes qui débute par les bordures de parcelles. La sécheresse amplifie les dégâts.

Actuellement dans la région le phénomène est ultra localisé, les punaises ont été identifiées comme responsables de dégâts sur une parcelle en Côte d'Or et suspectés dans d'autres parcelles. Elles sont aussi observées dans l'Yonne, sans qu'aucun dégât ne nous ait été encore rapporté.

Si vous en rencontrez, merci de le signaler à votre technicien ou aux rédacteurs du BSV.

L'efficacité des solutions chimiques est faible et aucune n'est homologuée sur cette cible. L'irrigation (ou le retour des pluies) est le meilleur moyen disponible pour faire diminuer la pression.



*Punaises Nysius cymoides à différents stades (larves et adulte). Clichés Jean-David Chapelin-Viscardi, sur terresinovia.fr.  
Taille : 1 à 2,5 mm*



*Flétrissement dû aux punaises, Terres Inovia*

### Grosses altises

Cette semaine, 1 **grosse altise** a été trouvée en cuvette à COULMIER LE SEC (21). Pour rappel ces insectes arrivent habituellement durant la 2<sup>ème</sup> moitié de septembre et ils sont résistants aux insecticides de la famille des pyréthrinoides. A suivre attentivement.

### Oiseaux et rongeurs

Ponctuellement, nous sont rapportés des dégâts d'oiseaux (à proximité des habitations) et de rongeurs.



*Dégâts d'oiseaux, C. Denis (Agriculteur 89)*



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 2 du 03 septembre 2019

### Adventices

Les pluies orageuses ont été favorables aux repousses de céréales, qui peuvent dans certaines parcelles, concurrencer les colzas. Elles sont signalées sur l'ensemble de la région dans des proportions variables.

A surveiller attentivement pour ne pas pénaliser les jeunes colzas.



La sécheresse a fait rapidement avancer les stades, en particulier dans les secteurs les plus précoces et les terres les plus séchantes. La sécheresse a fait ressortir les différentes zones de terres avec des écarts de stades pouvant être importants à l'intérieur d'une même parcelle.

Les récoltes ont débutées dans l'Yonne et dans le Jura.

Pour reconnaître le stade optimal de récolte :

[www.terresinovia.fr/reconnaitre-le-stade-optimal-de-la-recolte-du-tournesol](http://www.terresinovia.fr/reconnaitre-le-stade-optimal-de-la-recolte-du-tournesol)



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'Agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement